

PROCÈS-VERBAUX

Chambre des communes, salle 238-S,

MERCREDI 5 juillet 1961.

(18)

Le Comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande (que l'État possède et contrôle) se réunit à huis clos à 9 heures du matin; M. Heber Smith, vice-président, dirige les débats.

Présents: MM. Badanai, Broome, Browne (*Vancouver-Kingsway*), Fisher, Forbes, Granger, McFarlane, McPhillips, McWilliam, Mitchell, Monteith (*Verdun*), Pascoe et Smith (*Simcoe-Nord*).—(13)

Sur la proposition de M. Browne (*Vancouver-Kingsway*), appuyée par M. McPhillips,

Il est ordonné—Que copies a) d'une lettre adressée à l'honorable W. Earl Rowe, président du Comité, par le comité législatif national des Fraternelles internationales de cheminots, en date du 30 juin 1961 et b) d'une lettre à l'adresse de chacun des membres du Comité, expédiée et signée conjointement par la *Brotherhood of Railroad Trainmen*, la *Brotherhood of Firemen and Enginemen*, la *Brotherhood of Railway Carmen of America*, l'*International Association of Machinists*, la *Brotherhood of Locomotive Engineers*, la *Brotherhood of Maintenance of Way Employees* et la *Sheet Metal Workers' International Association*, soient publiées en appendice au procès-verbal d'aujourd'hui. (*Voir appendices «A» et «B» ci-joints.*)

Puis le Comité se met à l'étude d'un rapport adressé à la Chambre des communes. Après discussion, il est décidé de convoquer le sous-comité du programme et de la procédure le plus tôt possible, afin de préparer un avant-projet qui sera soumis au Comité plénier pour étude.

A 9 heures et demie, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

JEUDI 6 juillet 1961

(19)

Le Comité se réunit à huis clos à 3 heures et demie de l'après-midi. M. Heber Smith, vice-président, dirige les débats.

Présents: MM. Badanai, Broome, Browne (*Vancouver-Kingsway*), Fisher, Forbes, McFarlane, McPhillips, Mitchell, Monteith (*Verdun*), Pascoe et Smith (*Simcoe-Nord*).—(12)

Le vice-président du Comité, qui occupe le fauteuil, lit une lettre de M. R. T. Vaughan, adjoint au président des chemins de fer Nationaux du Canada, faisant remarquer quelques erreurs typographiques et quelques modifications dans le compte rendu imprimé des témoignages.

Sur la proposition de M. Forbes, appuyée par M. McPhillips, il est décidé que les corrections demandées soient consignées dans le procès-verbal imprimé d'aujourd'hui. (*Note du traducteur: Les corrections demandées n'intéressent que la version anglaise.*)